

qu'il leur a dit noir sur blanc qu'ils auraient droit à des augmentations de 9 et 10 p. 100.

C'est pourtant ce même gouvernement qui prétend qu'il ne doit pas violer l'entente signée avec les provinces et certaines sociétés pétrolières qui leur accorderont des majorations d'environ 31 p. 100 des prix de l'énergie au cours des 18 prochains mois. Donc, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), comme d'autres ministres du gouvernement libéral, a déclaré qu'il devait respecter les ententes conclues avec les provinces et celles avec les sociétés pétrolières, mais d'autre part, qu'il n'est pas moralement tenu de respecter celles qu'il a conclues avec ses employés.

• (1230)

Le gouvernement a laissé entendre dans le budget du ministre des Finances (M. MacEachen) et dans le projet de loi à l'étude qu'il souhaite la coopération de tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment des entreprises, des gouvernements provinciaux, des employés du secteur public aussi bien que du secteur privé. Comment le gouvernement peut-il même espérer cette coopération alors qu'il viole les conventions collectives qu'il avait déjà conclues avec ses employés, ou des conventions que des sociétés de la Couronne comme le CN avaient déjà conclues avec leurs employés ou même encore, au moyen de propositions d'amendements qu'il vient de présenter au comité, des conventions que la société ferroviaire du secteur privé avait conclues avec ses employés?

Certes, les municipalités, les gouvernements provinciaux, les petites et grandes entreprises et les travailleurs en général souhaitent que le gouvernement remette l'économie canadienne dans la bonne voie. Tous les Canadiens, de quelque région qu'ils soient, souhaitent que le gouvernement améliore notre situation économique qui est toujours en difficulté, malgré le climat de bonnes nouvelles-mauvaises nouvelles qui existe présentement d'après le gouvernement. Le gouvernement a beau prétendre que nous sommes à la veille de la relance économique, ce n'est pas le cas.

Je me reporte à un sondage récent dans lequel on demandait: «Des options suivantes, laquelle, d'après vous, permettrait de remédier aux problèmes économiques du Canada?». Quarante-deux p. 100 ont choisi la création d'emplois, 37.1 p. 100, une baisse des taux d'intérêt, 6.4 p. 100, une plus grande mainmise de l'État sur l'investissement, et 6.8 p. 100, le contrôle des salaires dans le secteur public. En d'autres termes, 80 p. 100 des Canadiens croient que la façon de régler nos problèmes est de créer des emplois et de réduire les taux d'intérêt, alors que seulement 6.8 p. 100 font confiance au gouvernement et à son programme. Les Canadiens ne croient pas que ce programme donnera des résultats tangibles. Je ne le crois pas non plus, ni d'ailleurs les membres de mon caucus.

C'est à se demander ce que recherche vraiment le gouvernement en présentant ce bill. À l'étape de la deuxième lecture, j'ai parlé d'un document du gouvernement dont notre parti avait eu vent il y a plus d'un an. J'ai cité un passage de ce document où l'on disait que le contrôle des salaires ne serait qu'une tentative de la part du gouvernement pour se concilier l'opinion, qui d'ailleurs ne donnerait probablement aucun

### *Restrictions salariales du secteur public—Loi*

résultat. Mais cela donnerait au moins l'impression que le gouvernement essaye de résoudre nos problèmes économiques.

Notre parti se préoccupe de cette façade et c'est pourquoi nous avons proposé des amendements. Nous craignons que le gouvernement ne se soit engagé dans une campagne de relations publiques qui, de l'aveu même de ce document, est probablement voué à l'échec. Le gouvernement y dit que c'est une campagne de relations publiques destinée à faire croire qu'il fait quelque chose. C'est inacceptable. Plus de 80 p. 100 des Canadiens qui veulent que le gouvernement agisse pour créer des emplois et abaisser les taux d'intérêt jugent ce programme inacceptable.

Le gouvernement aurait dû lancer des programmes pour créer des emplois et abaisser les taux d'intérêt le mois dernier au lieu de présenter ce projet de loi durant les chaleurs de juillet et d'en prolonger l'étude jusqu'en août. Il aurait dû prendre des mesures positives de planification économique au lieu de se lancer dans cette campagne de relations publiques.

Comme je l'ai fait remarquer tout à l'heure, essentiellement, le gouvernement demandait aux termes de cette proposition à manquer à sa parole envers ses employés. Comment peut-il compter sur leur coopération dans ces conditions? Le gouvernement, après avoir laissé comparaître de nombreux témoins devant le comité, a assujéti 36,000 travailleurs de plus à cette proposition à l'étape des amendements. Bien que des représentants de ces travailleurs aient comparu une première fois, ils n'ont pas été autorisés à le faire après que le gouvernement eut présenté cette proposition. Au début, seuls les employés de sociétés d'État comme le CN étaient visés. Leurs représentants ont témoigné devant le comité, mais quand 36,000 autres membres de ces syndicats ont été soumis aux contrôles, les membres du comité n'ont pas voulu que d'autres groupes reviennent témoigner. Non seulement le gouvernement a refusé aux représentants syndicaux de venir expliquer comment les syndicats relevant du Code canadien du travail pouvaient être visés par le bill, mais les ministériels membres du comité n'ont pas permis que leur propre ministre du Travail (M. Caccia) vienne expliquer quelle sont ses obligations envers les travailleurs qui sont soumis à son autorité en vertu des lois canadiennes et comment ces travailleurs seraient touchés.

Telle a été la position de la majorité gouvernementale au comité. Cette même majorité a refusé à dix reprises de faire témoigner divers groupes. J'ai présenté des motions visant à inviter le ministre responsable du statut de la femme à venir nous expliquer de quelle façon le projet de loi allait nuire aux négociations relatives aux questions intéressant les femmes et quels en seraient les effets sur l'énorme disparité salariale entre les derniers échelons composés surtout de femmes et le haut de l'échelle où l'on retrouve principalement des hommes. Le ministre responsable du statut de la femme s'est entretenu avec les membres du Comité d'action nationale sur le statut de la femme, qui lui ont exposé les grandes difficultés inhérentes à ce projet de loi. Ces entretiens sont restés lettre morte. Madame le ministre aurait dû être invitée à se présenter devant le comité pour expliquer les effets néfastes de ce projet de loi, seulement la majorité libérale s'y est opposée.